



Demande visa longue durée - Mariage

Par Justiceenquestion

Bonjour,

Je projette de me marier prochainement avec une femme de nationalité étrangère. Je suis de nationalité française.

D'après ce qu'on m'a expliqué en mairie, elle peut entrer en France avec un visa de 3 mois, sa nationalité lui permettant de faire cela (le mariage aura donc lieu durant ce séjour).

Par la suite, nous devons demander un visa long séjour, avant de demander une carte de séjour VPF.

Je souhaiterais connaître SVP la durée pour obtenir le visa long séjour après le mariage? Cela bien entendu dépend de chacun et il n'existe pas de règles, mais je voudrais avoir une idée simplement : jours? mois?

Dans le cas où la procédure dépasse les 3 mois, cela signifie qu'elle devra rentrer obligatoirement dans son pays et attendre ?

Par avance je vous remercie pour votre aide.

Bien à vous

V

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Il n'est pas possible de donner une réponse précise à cette question.

Les délais peuvent varier d'une préfecture à l'autre, selon les demandes de pièces complémentaires et la charge de travail des services concernés.

Je dirais de plusieurs semaines à plusieurs mois.